



Relevé de conclusions

Conseil de quartier NORD

Mardi 23 mai 2017 – 20h00

Maison de quartier de Cholette



Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : F. BOURREAU

Personnes présentes :

Co-Présidents : Carole BRUNETEAU (Conseillère municipale),

Elus municipaux : Rose-Marie NIETO, Lucien-Jean LAHOUSSE (Adjoints au Maire) et Dominique SIX (Adjoint au Maire).

Agents municipaux : Floriane BOURREAU (service Proximité et Relations aux Citoyens) et Fabrice DARTAYET (Mission Etude et Travaux Neufs, Direction des Espaces publics).

Membres : Grégory BELY, Philippe BURGUY, Solange CHARLOT, Anne-Elisabeth DAMPURE, Denis-Romain DUBUIS, Brigitte DURGAND, Stéphane GUENIN, Alain LEGENDRE, Sandrine PROUTEAU, Isabelle RADUREAU, Daniel ROUYEZ, Patrick SOL, François VIALA, Muriel VIALA.

Excusés : Romain DUPEYROU (conseiller municipal), Gérard BENAY (co-président habitant), Elizabeth DELIRY, Alain HENRION, Nathalie JAMET, Jean-Michel LOYER, Michel ROCHARD, Monique TROUVE, Damien WIBAUX.

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1/ Point sur les dossiers

- > Espaces Publics : Aménagement cyclable rue de Cholette
- > Patrimoine : Journée du Patrimoine

2/ Définition des priorités 2017 des projets du Conseil de quartier Nord

Préambule

Mme BRUNETEAU accueille et remercie les personnes présentes. Il est indiqué aux participants que seuls les sujets à l'ordre du jour seront évoqués pour cette réunion.

1. Point sur les dossiers

> **Espaces Publics :**

1.1 Aménagement cyclable rue de Cholette :

Présentation du plan mis à jour avec les remarques faites par les conseillers de quartier lors de la première présentation.

L'étude se divise en 3 tronçons :

- Tronçon Gainerie / Geoffray : création de 2 bandes cyclables, marquage de stationnement, création de passages piétons : 8 000 €ttc.

 [> Annexe 1](#)

Échanges :

- Concernant le STOP de la rue des Mésanges : les conseillers demandent si des potelets pourraient être envisagés pour assurer l'interdiction de stationnement afin de maintenir la visibilité. > Réponse du service technique : cette solution est envisageable dans un second temps, il est nécessaire de voir l'impact qu'aura le fait de recentrer la voie.
- La demande de prévoir de la peinture rétro-réfléchissante est renouvelée.

- Tronçon Geoffray / Piverts : création de 2 bandes cyclables, reprise ponctuelle des enrobés, création d'un chemin piéton le long du terrain de jeux qui impliquerait la suppression du stationnement. De ce fait, ce secteur est le plus difficile à traiter et il reste des interrogations sur l'avenir des équipements du site : 14 000 €ttc.

 [> Annexe 2](#)

- Tronçon Piverts / Mésanges : création de 2 bandes cyclables, suppression de la voie de tourne-à-gauche, reprise du stationnement pour son maintien en totalité, création d'un abaissement au bout de la bande : 5 000 €ttc

 [> Annexe 2](#)

1.2 Rue Amédée Bollée :

Présentation d'une proposition d'aménagement

Cette proposition fait suite aux demandes récurrentes des riverains. Un comptage a été réalisé, cette voie est empruntée par 800 véhicules par jour.

 [> Annexe 3](#)

Échanges :

- Elle sert de voie de délestage pour éviter la file de voitures qui s'étend jusqu'au stand de tir à certains moments de la journée. Les conseillers de quartier estiment que la proposition qui est faite enclaverait les habitants du quartier pour répondre au besoin de sérénité de 40 maisons. Ils demandent qu'une autre solution soit trouvée, si on ferme cette voie, il demande la réflexion d'une nouvelle voie au niveau du champ de tir pour faciliter les entrées et sorties du quartier qui s'agrandit toujours plus au nord.
- Un conseiller de quartier ajoute que cette pratique de shuntage ne vient pas que du nord de Niort mais aussi du quartier voisin des Brizeaux par la rue des Justices.

1.3 Rue de la Gainerie :

Présentation d'une proposition d'aménagement

Le service technique précise qu'il s'agit ici de problématique de flux pendulaire (représente les allers-retours quotidiens des gens entre leur travail et leur domicile, à des heures régulières (généralement le matin et le soir). Il s'agit d'une rue large, droite et en pente. La proposition d'aménagement est de créer des écluses accompagnées de plateaux surélevés.

Le coût de la proposition d'aménagement s'élève à 6 000 € environ.

 [> Annexe 4](#)

Échanges :

Les conseillers de quartier suggèrent de réfléchir à la création d'une bande cyclable sur cet axe.

Les élus et les conseillers de quartier demandent la réalisation d'un diagnostic en marchant pour réfléchir aux solutions à apporter aux problématiques des deux rues pour le mois de septembre.

> Valorisation du Patrimoine :

Idée de relance pour la commission Valorisation du Patrimoine – présentée par Grégory BELY

Plusieurs conseillers de quartier souhaiteraient réfléchir à mise en valeur du chemin des ilots. Ce chemin est régulièrement utilisé comme déchetterie et les cabanons de pêches paraissent à l'abandon. Les conseillers de quartier souhaiteraient réfléchir puis proposer un aménagement de cheminement piéton.

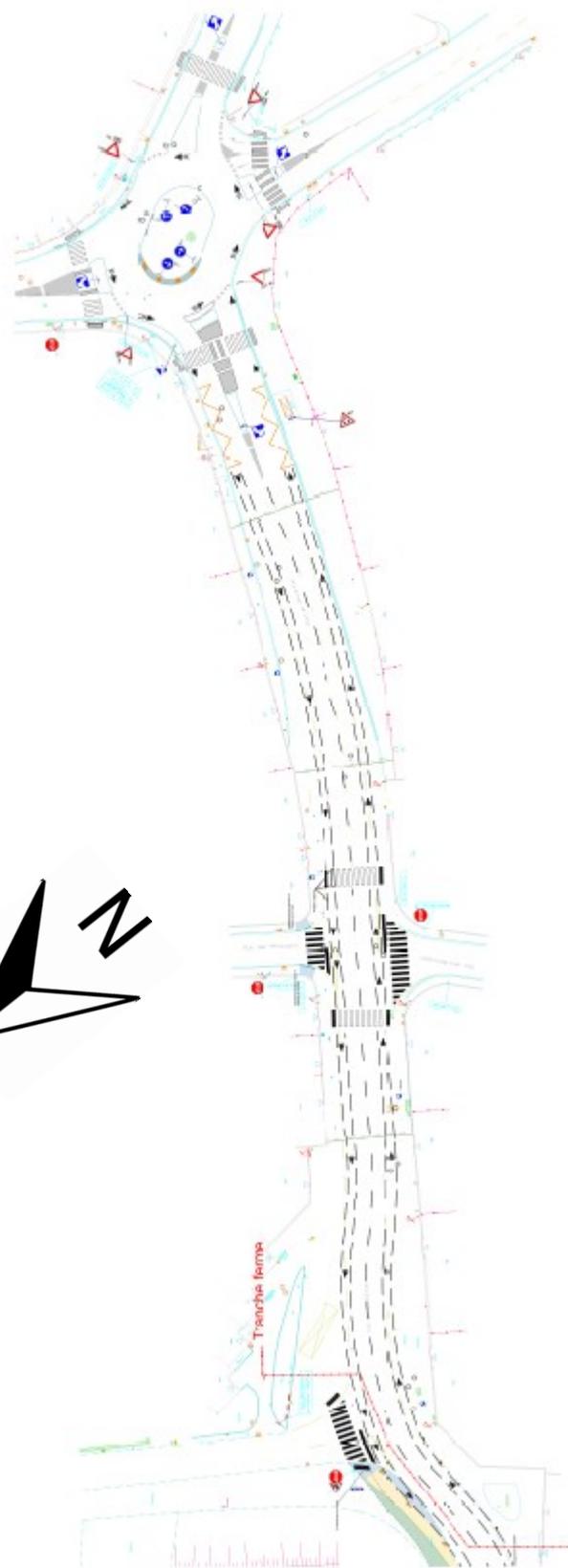
2. Définition des priorités 2017 des projets du Conseil de quartier NORD

➤ Les crédits d'investissement 2017

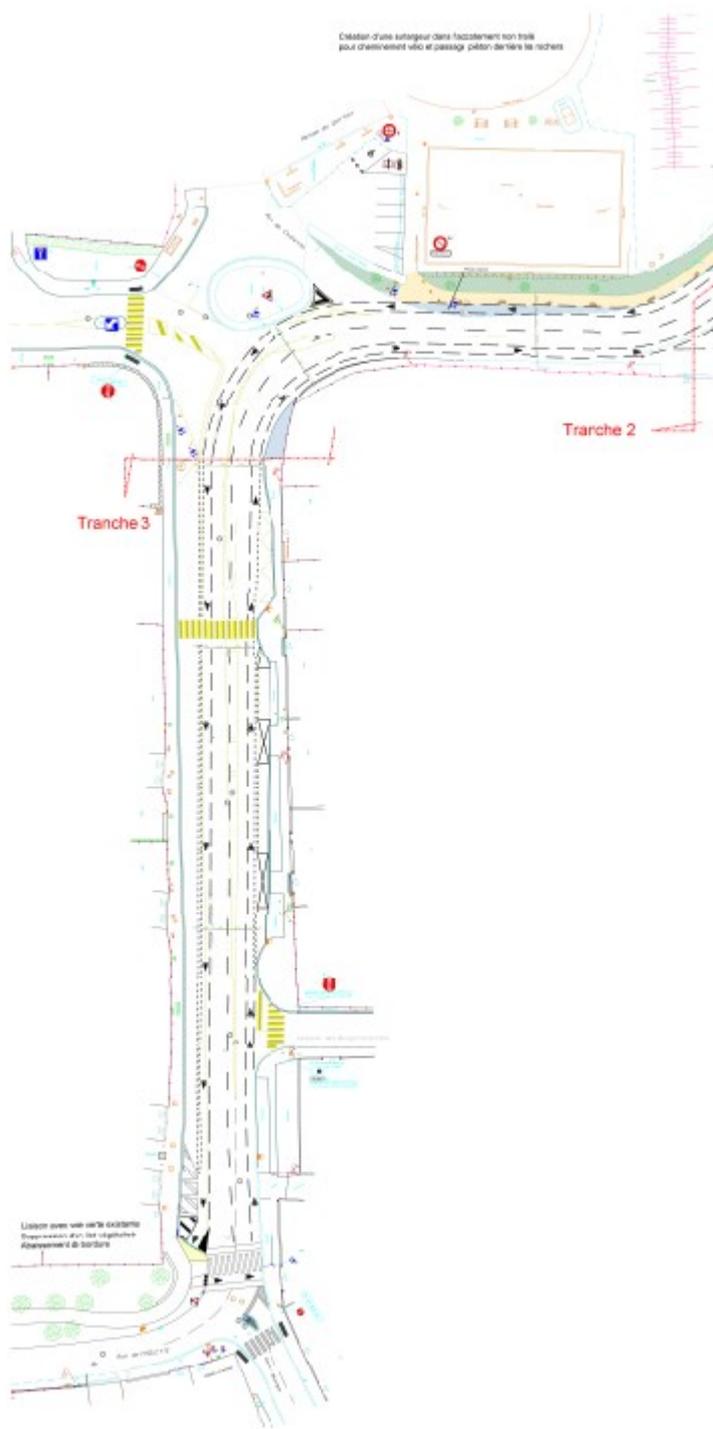
- Pour 2017, la Participation citoyenne dispose à nouveau de 200 000 € de crédits d'investissement mutualisés pour les projets des Conseils de quartier sur l'ensemble de la ville.
- Chaque Conseil de quartier émet ses priorités parmi les projets évoqués, travaillés. Pour une partie certains sont déjà connus car ils ont été recensés dès 2016. Sont-ils toujours d'actualité, à conserver dans les demandes ?

Les conseillers de quartier vote à l'unanimité pour le financement de la tranche ferme de l'aménagement cyclable de la Rue de Cholette pour un budget de 8 000 €.

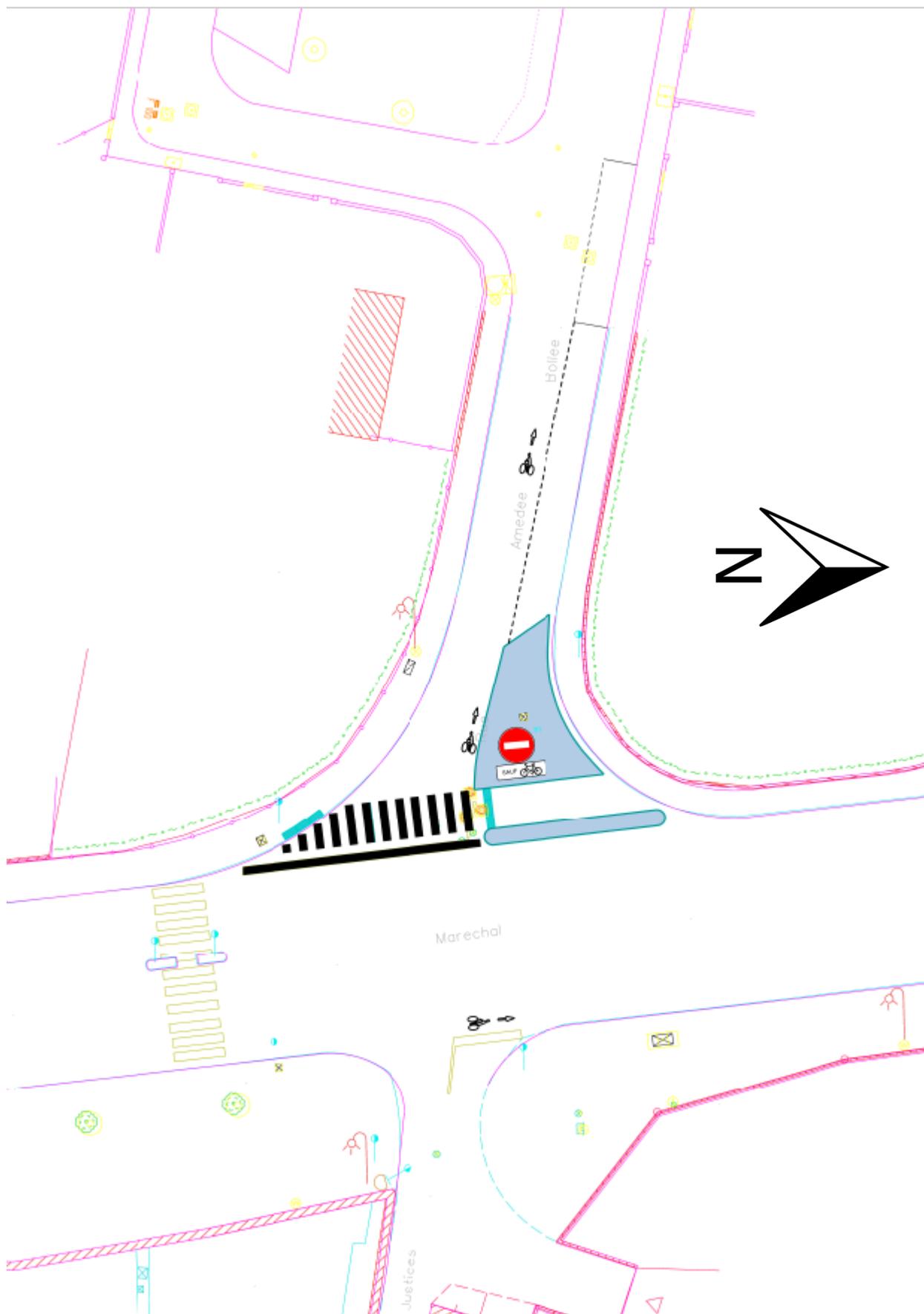
Annexe 1 : rue de Cholette



> Annexe 2 : rue de Cholette



> Annexe 3 : rue Amédée Bollée



> Annexe 4 : rue Gainerie

